

Tokyo, le 13 novembre 2024

Compte rendu provisoire du conseil d'école du 07 novembre 2024

Présents :

Parents : Virginie Cammas, Célia Hughes, Emeline Beauchart, Simon Talvard-Balland, Evelyne Etchebehere, Samia Bensaid, Stéphane Marot, Kim N'guyen, Marie Carbonero

Enseignants : Daniela Ron, Kaori Kasuga, Marion Dohen, Anne Sophie Nuffer, Stéphanie Bérard, Tamara Knezevic, Jennifer Stephenson Zerathe, Julie Nadon, Erika Ruhlmann, Caroline Dovillers, Frederic Ollivier, Corinne Le Guyader Kawasumi, Emiko Nakatani, Florian Ruiz
Directeur : Richard Teissonnière

Invités : Excusés : Mme Dubie (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme Campels (Proviseure), M. Dahmane (DAF).

Election des secrétaires de séance :

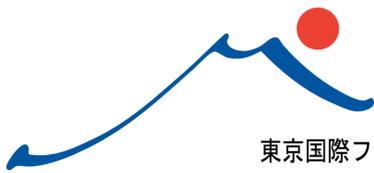
Secrétaire : Frédéric Ollivier

Secrétaire Adjoint : Virginie Cammas

Le diaporama Power Point présenté est joint en PDF, seules les remarques des participants sont notées ici.

1. Adoption de l'ordre du jour POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
2. Adoption du nombre de membres siégeant au conseil d'école pour l'année scolaire 2024/2025 par dérogation à la [circulaire 0732 du 21/06/2022](#)
Le président de séance explique que dans le cadre d'un commun accord avec les représentants des parents d'élèves, il a été décidé lors des années précédentes de conserver le ratio "un représentant par niveau" (parent comme enseignant), soit 8 enseignants et 8 représentants de parents d'élèves. En effet, il était extrêmement difficile pour les parents de réunir 15 parents d'élèves.
Le président propose de reconduire cette modalité pour cette nouvelle mandature.
POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

D'autre part, au vu du nombre de questions diverses transmises, le directeur propose qu'une durée maximale de réunion soit fixée (2h30), comme au Conseil d'établissement. Une réponse écrite sera amenée aux questions diverses non traitées en séance.
POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
3. Adoption du [compte rendu du conseil d'école du 04/06/2024](#)
Le président de séance demande si des remarques particulières sont à formuler. Aucune remarque n'étant présentée, le président de séance propose l'adoption du compte rendu au vote.
POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
4. Attributions du conseil d'école : rôle et fonctionnement (cf. circulaire ci-dessus)
Le président de séance demande s'il y a des questions ou des remarques par rapport au document envoyé dont il rappelle les grandes lignes : ce conseil est obligatoirement consulté pour avis sur toutes les questions



東京国際フランス学園

LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL DE TOKYO



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école, notamment sur la structure, l'organisation du temps scolaire, les conditions de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP), les projets de classe de découvertes et toutes les questions concernant l'hygiène, la sécurité...

5. Bilan de rentrée : cf. présentation ci-jointe

M. Gagnaire présente l'action 10 jours sans écrans prévue pour la 2ème année consécutive, entre les 3 et 12 juin 2025, 19 classes inscrites à ce jour, pas d'activités alternatives prévues (car logistique trop complexe, pour un nombre limité d'élèves bénéficiaires).

Cette action a participé à l'obtention du niveau 3 de la labellisation EFE3D. M. Vial, IEN, en avait souligné l'intérêt.

Resultats de l'enquete realisee a la fin du défi "10 jours sans écrans 2024" :

- 73 % des élèves ont tenu 8 jours sans aucun écran (et 52% pendant 10 jours)
- 41% des élèves reconnaissent avoir passé plus de temps avec leur parents pendant le défi
- 81% des élèves souhaitent reconduire le défi (et plus de 90% des parents)
- Les parents ont trouvé leur enfant plus serein, plus calme, cherchant moins à marchander un temps d'écran, et prenant plaisir au défi. Ils ont aussi pris conscience de leur propre addiction, et ont utilisé ce défi comme l'occasion d'une réflexion en famille.

- Effectifs :

Prévisions conseil d'école du 04/06/24 : 178 élèves en maternelle (-1) et 636 en élémentaire (-3)

Depuis 5 ans, une augmentation régulière au niveau de l'établissement (+8%) qui n'est plus alimentée par le primaire et notamment la maternelle. Entrées au LFI Tokyo de plus en plus tardives, parfois même en CM1-CM2.

Proportion nouveaux élèves : baisse au primaire non totalement compensée par les arrivées au second degré

- Langues :

- o Augmentation du nombre d'élèves en parcours standard (40% en 2024-2025, contre 33% en 2023-2024)
- o Pas de section PARLJ en CE1 cette année à cause d'une trop faible demande.

Questions des parents d'élèves : *Disciplines non linguistiques en section linguistiques*

Le site web du LFI Tokyo décrit les horaires par parcours linguistiques à l'école primaire, et en particulier les disciplines non linguistiques (non spécifiées par les programmes de l'éducation nationale), en PARLE et SI. C'est très utile pour visualiser facilement les choix horaires qui ont été faits sur ces différents parcours.

https://www.lfitokyo.org/images/2023-2024/Janvier/Repartition_elementaire.png

Pourriez-vous nous rappeler l'origine et la justification de ces choix de répartition ? La répartition a été décidée l'an dernier par les enseignants, par niveaux. Elle s'applique à tous. Dans un souci de continuité et de stabilité, il est prévu qu'elle perdure au moins 3 années scolaires complètes.

Pourriez-vous élaborer un retour d'expérience après ces deux premières années, sur la pertinence de cette répartition, notamment l'équivalence horaire SIJ avec SIA (pour raison de facilité logistique bien compréhensible) alors que les objectifs linguistiques de ces deux sections sont différents (anglais langue étrangère, versus japonais langue maternelle) : comme indiqué, pour des raisons évidentes de cohérence des parcours, l'équivalence ne sera

pas remise en question.

Pour les sections internationales japonaises, et notamment pour les enfants de nationalité japonaise (75% de l'effectif), serait-il propice de localiser un peu le contenu des matières «Questionner le monde / Histoire-Géo» ? En SIJ, il n'y a aucun élève uniquement japonais. Les programmes français doivent s'appliquer, conformément aux critères d'homologation.

Apprentissage du Japonais langue étrangère / langue maternelle

En dehors de la SIJ, comment est pris en considération dans l'enseignement du japonais, en standard notamment, le fait que l'élève soit Japonais langue étrangère (JLE) ou Japonais langue maternelle (JLM) ? Sépare-t-on les enfants en groupes de JLE et de JLM pour tous les niveaux, y compris la maternelle, ou bien les enseignants pratiquent-ils la différenciation pédagogique ?

Différenciation systématique des groupes du CP au CM2.

En maternelle, les enseignantes de japonais ont choisi de ne pas effectuer cette distinction et rester en groupe classe MS/GS. Elles ont estimé que :

“les élèves JLE sont influencés positivement par les JLM et ont la possibilité d'obtenir la capacité de suivre les consignes de classe ainsi que de comprendre les questions simples posées dans la langue. Certains arrivent même à suivre l'initiation aux lettres au fur et à mesure.

A la maternelle, l'écriture n'est pas obligatoire ce qui nous facilite de faire un cours focalisé à l'oral dans une ambiance hétérogène. Cette façon permet aux élèves JLE d'écouter des expressions quotidiennes vivantes des élèves JLM. Ils sont encore très jeunes et peuvent absorber naturellement la langue, nous ressentons ici un grand avantage du mélange entre JLM/E à leur âge (de 3 à 5 ans).

Une classe hétérogène en maternelle nous permet d'utiliser uniquement la langue japonaise ce qui n'est pas possible en classes séparées. Séparer les classes séparées pourrait décourager les élèves de faire des efforts pour essayer de suivre le cours en examinant attentivement l'enseignant, leurs camarades JLM.”

Intégration en SIJ suite à un premier refus

Certains parents ayant fait une demande d'entrée en Section Internationale Japonaise pour leur enfant, peuvent voir leur demande refusée, notamment si le niveau de l'enfant en français est insuffisant. Dans ce cas-là, quel message leur est communiqué pour les encourager à soutenir leur enfant à progresser en français, et les rassurer sur la possibilité de rejoindre la SIJ plus tard dans la scolarité ? Cela concerne toutes les demandes de parcours spécifiques (Parl et SI, anglophone et japonophone). Si besoin, il est précisé qu'un changement de parcours peut-être demandé en cours d'année. D'autre part, si les parents le demandent, les coordinatrices de langue peuvent communiquer le contenu des cours de la section de langue concernée, afin de permettre à l'enfant de se préparer avant son entrée retardée en parcours Parl ou SI.

6. Perspectives 2024/25 : projets, actions ... cf. présentation ci-jointe

- Fête de l'école prévue le samedi 24 mai 2025, avec report le 31 mai 2025 en cas de pluie.
- Course de Noël :
Maternelle, CP : jeudi 19 décembre avec report vendredi 20 décembre en cas de pluie
Ce1 a CM2 : jeudi 12 décembre avec report mardi 17 décembre en cas de pluie
- Voyages scolaires pour 14 classes (+2 CE1 ?)
Avis du conseil d'école : favorable à l'unanimité.
Projet "1 Nuit à l'école", pour les CP : Une demande de sponsoring est faite par les enseignants auprès de Décathlon pour obtenir ou louer des tentes

Le directeur souligne une nouvelle fois l'investissement exceptionnel des enseignants dans l'organisation de ces séjours scolaires. Il rappelle que la question financière ne doit pas être un motif de non-participation, la Caisse de Solidarité pouvant être sollicitée dans ce cas.

Les FLT utilisent cette occasion pour exprimer leurs remerciements chaleureux à l'équipe enseignante pour tous les voyages scolaires organisés chaque année, car ils font le bonheur de nos enfants. Nous sommes conscients de l'implication et du temps que cela demande aux enseignants, ainsi que des responsabilités qu'ils prennent en accompagnant jour et nuit nos enfants, et nous en sommes très touchés.

Les enseignants insistent sur le fait qu'il est important que la communauté parentale se rende compte de l'implication de tous les enseignants, qu'un enseignant qui ne part pas en classe transplantée reste un enseignant impliqué.

D'autre part, ils demandent à ce que les questions déjà traitées lors des conseils d'école ou d'établissement précédents ne soient pas posées par les représentants des parents (renvoyer au site avec les questions et leur réponse).

Questions des parents d'élèves : *Voyages et sorties scolaires*

Dans le cas où un enfant annule sa participation au voyage scolaire après signature de la fiche d'engagement, il est indiqué que les frais du voyage ne sont plus remboursables. Les frais de transport en bus et d'accompagnateurs sont en effet inchangés, mais qu'en est-il des frais d'hébergement et des repas en centre ?

Ils sont remboursés.

Enfin, est-il possible pour le LFI Tokyo de communiquer plus clairement, auprès des parents, lors de la signature de la fiche d'engagement, le non-remboursement après engagement ?

Jusqu'à maintenant la formulation précisée sur Eduka semblait satisfaisante :

"Chers parents,

En préparation du voyage scolaire des classes de à du, pourriez-vous confirmer la participation de votre enfant en remplissant le formulaire ci-dessous.

L'engagement via ce formulaire permettant l'établissement du budget, seule une annulation pour raison impérieuse sera retenue (et dans ce cas-là, seules les sommes déductibles seraient alors remboursées).

Vous vous engagez ainsi à régler un montant à hauteur de yens, à effectuer après réception de la facture.

Vous autorisez également les enseignants encadrants à prendre les décisions nécessaires en cas d'urgence médicale ou chirurgicale si vous n'étiez joignables.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir répondre à ce formulaire avant le

L'équipe éducative"

Le directeur souligne la « souplesse » de l'établissement à ce sujet : lors du dernier voyage, une annulation 6 jours avant le départ, sans "raison impérieuse", a quand même entraîné l'annulation de frais d'hébergement et de repas.

Serait-il possible de différencier les voyages décidés et gérés par le LFI Tokyo seul, auxquels s'applique la charte des voyages interne au LFI Tokyo, des voyages gérés au niveau AEFÉ ou zone Asie (ex : finale zone Échecs, ambassadeurs en herbe, etc.), auxquels ne pas appliquer cette charte ? Ceci éviterait que le LFI Tokyo s'exclut de programmes globaux, alors que d'autres lycées de la zone peuvent participer, notamment le LFI Kyoto.

Non car tous les voyages sont gérés par le LFI Tokyo. L'an dernier le LFI Tokyo a participé à Ambassadeurs et Ambassadrices En Herbe et cette année à la coupe Asie Échecs.

Ces questions relèvent du CE et du CA. Il n'y a eu aucune décision du CA sur une éventuelle distinction.

Dans les cas où la charte s'appliquerait, peut-on veiller à ce que le maître d'œuvre du projet soit impliqué dès le début dans la recherche de moyens complémentaires de financement, comme spécifié par cette charte, notamment en consultant dès que possible les parents des élèves concernés et l'association FLT ? Y a-t-il des projets de voyages au niveau AEFÉ ou zone Asie cette année, à part la coupe d'échecs d'Asie ? Il n'y a pas de ProZAP pour le primaire nécessitant un voyage, hors Ambassadeurs et Ambassadrices En Herbe et Échecs .

L'augmentation notable du coût des bus a fait passer le coût total du voyage scolaire, par enfant, d'environ 33,000¥ l'an dernier à 46,000¥ cette année. Pourrait-on envisager de monter le plafond des voyages scolaires domestiques de 50,000¥ à 75,000¥ par exemple ? Au primaire, il est rare que les 50,000¥ soient dépassés. Cependant, au secondaire, une hausse du plafond semble nécessaire pour pouvoir à nouveau envisager des voyages pédagogiques (à Hiroshima par exemple). Inutile pour le primaire, cela relève donc du CE puis du CA.

Les élèves de section internationale sont parfois écartés des sorties scolaires. En effet, certains enseignants les organisent sur les heures de SI, afin de pouvoir utiliser l'intégralité des heures de cours en classe entière à travailler sur les notions de base. Ce n'est pas la raison. Serait-il possible de permettre aux SI de participer à ces sorties, en les organisant sur les heures de cours en classe entière ? C'est systématiquement proposé aux enseignants de SI, certains adhèrent, d'autres non. Des enseignants de SI ou Parle organisent des sorties spécifiques pour leurs élèves.

Certains enfants n'ont jamais eu la chance de pouvoir participer à un voyage scolaire, lors de leur scolarité en primaire. Serait-il possible de permettre à tous de partir une fois en voyage pendant leur scolarité, en ajustant la composition des classes, et en faisant en sorte que les enfants qui ne sont jamais partis soient intégrés dans une classe dont l'enseignant organise régulièrement des voyages ?

Le travail d'élaboration des classes est déjà très complexe en raison des différents éléments à prendre en compte. Il se fait alors qu'aucun projet de voyages pour l'année suivante n'est initié. Cela ne peut donc pas constituer un critère supplémentaire.

Les parents d'enfants de CM1-CM2 n'étant jamais partis pourraient par exemple cocher une case sur Eduka pour indiquer que leur enfant n'est jamais parti. Il faudrait dans ce cas prendre en compte depuis quand ils sont scolarisés au LFIT. Combien d'élèves cela concerne-t-il ?

Il est à noter que certaines familles refusent catégoriquement et chaque année que leur enfant participe à une classe transplantée.

Certains parents trouvent injuste que certaines classes partent en voyage scolaire et d'autres non, et que la décision d'organiser de tels voyages soit prise par chaque enseignant individuellement. La direction pourrait-elle prendre la décision d'organiser un voyage scolaire pour toutes les classes d'un même niveau ? Cette question revenant de manière récurrente de la part des parents, nous la mettons à l'ordre du jour de ce Conseil d'École afin d'avoir une réponse écrite.

Non, cela relève exclusivement des projets des enseignants. Pour mémoire, 22 classes sont parties l'an dernier, il en est prévu 14 (+2) cette année.

- Questionnaire sur le harcèlement scolaire : proposé à tous les enseignants de CE2, CM1 et CM2. Les résultats de 7 classes sont disponibles à ce jour : 3% de réponse 4 (très souvent), 5% de 3 (souvent), 18% de 2 (parfois), 74% de 1 (Jamais)
Plus le nombre de réponses de types 3 et 4 est élevé, plus le risque qu'une situation de harcèlement existe est élevé. A l'inverse, l'absence de telles réponses, ou le caractère isolé de faits non graves permet d'en déduire une probable absence de harcèlement, même si elle peut révéler des difficultés en termes de climat scolaire ou de bien-être de l'élève.
7 enseignants de l'école primaire ont participé à une formation Phare de 2 jours. Leur retour est partagé en conseil d'école.
- Ecole inclusive : il est fait état d'une réflexion autour de la création, à titre expérimental, d'un dispositif inter degré qui ressemblerait à un dispositif ULIS. Cela existe dans d'autres établissements AEFÉ et répondrait aux objectifs d'assurer une scolarisation à temps complet pour certains élèves et de proposer des parcours de scolarisation à certains de nos EBEP (notamment à l'occasion du passage en 6ème). Les enseignants du primaire y sont favorables et soutiennent le principe d'une expérimentation. 12 familles seraient concernées.

7. Questions diverses

Question des enseignants : Quid des dons des FLT pour du matériel sportif à l'issue de la fête du Lycée en mai 2024 ? L'an dernier le bureau des FLT a décidé de privilégier le primaire (achat d'une structure de jeux dans la cour CP/CE1), cette année il souhaitait favoriser le secondaire mais les réponses semblent traîner. Les FLT s'engagent à fournir rapidement une réponse.

Questions des représentants des parents, évoquées en conseil des maîtres :

Projets éducatifs pour 2024-2025

Quels sont les projets éducatifs prévus pour 2024-2025 ? Certains projets ont-ils été invalidés, et si oui pour quelles raisons ? Le Kangourou des Maths est-il prévu, et si oui, pour quelles classes ? Question traitée en conseil d'école : voir la liste des projets en annexe de ce compte-rendu. En ce qui concerne le Kangourou des Maths, 18 classes participeront (5 CP, 2 CE1, 6 CE2, 5 CM2). Les CM1 ne participeront pas au Kangourou des Maths, mais à des ateliers d'écriture avec un auteur de littérature jeunesse.

Certains enseignants de CM2 ont-ils l'intention de travailler sur la Nuit du Code comme projet de classe ? Non

Evaluations nationales

Pourquoi les évaluations nationales n'ont-elles pas été organisées cette année ? C'est une décision des enseignants prise à la majorité en conseil des maîtres.

Elles ont été utilisées individuellement pour des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Les fichiers de saisie proposés ne correspondent pas aux outils utilisés en France et ne permettent donc pas d'avoir des points de repères comparables. L'an dernier, il n'y a pas eu d'exploitation au niveau de la zone Asie Pacifique et de l'AEFE.

Les deux années précédentes, elles ont été faites sur tous les niveaux concernés du primaire et ont fait l'objet d'une analyse approfondie et d'une communication dans les instances.

Semestrialisation

Quelle est la raison de la semestrialisation des bulletins scolaires ? La semestrialisation va réduire le nombre d'occasions pour les parents de faire le point sur les progrès de leurs enfants. Bien qu'il soit possible de prendre rendez-vous avec l'enseignant à tout moment de l'année pour obtenir des conseils personnalisés, certains parents n'osent pas ou n'y pensent pas. Le risque de laisser traîner des difficultés, sans redresser la

barre, nous semble accru.

Qu'ont prévu les enseignants pour remédier à ce souci ? Un retour à la trimestrialisation est-il possible dans le futur, dans le cas où la semestrialisation poserait problème ?

Point évoqué lors du conseil d'école du 04/06/2024 : « En ce qui concerne la fréquence semestrielle des bulletins, la quasi-totalité des enseignants y a été favorable. Une enseignante précise que cela peut être l'occasion pour eux d'ajouter des commentaires pour chaque discipline. Les parents peuvent demander des rendez-vous s'ils ont besoin de précisions dans le courant de l'année. Tous les enseignants n'attendent pas le bulletin pour alerter les familles en cas de problèmes de comportement ou d'apprentissages. »

A noter que la grande majorité des établissements en France et à l'étranger fonctionne ainsi. Notre maternelle également avec "Je valide" sans que cela pose problème.

Poids des cartables

Les cartables sont parfois très lourds pour des enfants si petits, surtout pour ceux qui font de longs trajets en train pour aller à l'école. Afin de réduire le poids des cartables, serait-il possible que chaque enseignant indique à ses élèves, en fin de journée, quels cahiers doivent être ramenés ce jour-là à la maison pour faire les devoirs ? Certains enseignants le font déjà, mais pas tous. La question a été partagée à tous les enseignants.

Psychologue scolaire

Avez-vous progressé sur la possibilité d'embaucher un(e) psychologue scolaire en contrat local ? Ce n'est pas de la compétence du Conseil d'École.

Parents délégués de classe

Lors d'une discussion avec les enseignants, il a été évoqué l'idée de mettre en place des parents délégués de classe au primaire afin d'améliorer la communication parents-enseignants et l'échange d'informations importantes. Qu'en pensez-vous ? Comment définir le rôle et les actions de ces parents délégués ? Pour information, l'association des parents d'élèves dispose d'un parent référent pour chaque classe qui de manière informelle et non administrative font déjà un travail un peu similaire entre les FLT et les parents. Nous pourrions les mettre en contact avec les enseignants.

Le conseil des maîtres a débattu du principe de la mise en place de parents relais de classe : 8 enseignants y sont favorables, 15 ne le jugent pas utile et 6 se sont abstenus.

Mixité des parcours de langues dans les classes

Le principe de base de la répartition des parcours de langues dans les classes est le principe de mixité totale (présence des 5 parcours dans chaque classe), afin d'assurer l'homogénéité (en particulier du niveau de français) entre chaque classe. Cependant, ce principe entraîne une complexité logistique. Quel est votre retour d'expérience, 2 ans après la mise en place de ce système ? Les enseignants gèrent cette complexité, lors de la constitution des classes c'est un critère de répartition.

Gestion des devoirs

La gestion des devoirs entre Pronote et le cahier de texte est complexe pour les parents, et est multipliée par le nombre d'enfants de la fratrie. Même si l'enfant continue à écrire ses devoirs dans le cahier de texte, il serait beaucoup plus facile pour les parents d'avoir tout centralisé dans un seul outil, en l'occurrence Pronote. Certains enseignants mentionnent ne pas utiliser Pronote afin de rendre les enfants plus autonomes, mais en pratique l'autonomie de l'enfant ne s'améliore pas, et les parents passent énormément de temps à vérifier les devoirs en contactant les autres parents de la classe sur les groupes LINE. Cette demande a été faite de façon récurrente lors des conseils précédents. D'autre part, le souhait d'uniformiser l'utilisation de Pronote entre tous

les enseignants, y compris ceux de langue, a aussi été mentionné plusieurs fois. C'est une question qui a déjà été traitée les années précédentes.

Aide à l'entrée au LFI Tokyo en CP depuis la maternelle japonaise

L'écart entre la maternelle japonaise et le CP au LFI Tokyo est très important, en termes d'apprentissages et d'autonomie, en plus des difficultés liées au changement de langage. Lors d'un précédent Conseil d'École, nous avons mentionné la possibilité que les enseignants préparent une liste de points à maîtriser en entrant au CP du LFI Tokyo, afin que les parents dont les enfants viennent de maternelle japonaise comprennent mieux les attentes du Lycée et puissent préparer et soutenir leurs enfants. Avez-vous progressé sur la préparation d'un tel outil ? L'idée serait de le fournir aux parents dès leur inscription. **Non**

Communication entre enseignants au sein d'une même classe

L'enseignement des langues étrangères (anglais, Japonais) fait partie intégrante du programme scolaire de l'école primaire. Cependant on observe des disparités dans les communications entre les enseignants de français et ceux de langue.

Quel que soit le parcours de langue choisi en anglais et en japonais, les parents auraient besoin de la part de chaque enseignant de langue d'une communication en début d'année, afin de connaître les objectifs de l'année, les outils et les méthodes d'évaluation utilisées. Certains enseignants le font déjà de leur propre initiative. Pourrait-on généraliser cette pratique ? Le directeur y est favorable et le demandera à tous les enseignants de langues qui pourront préparer cette communication en équipe avec leur coordinatrice.

Au collège et au lycée, le professeur principal agit comme référent et interface, et endosse certaines responsabilités à l'égard des élèves d'une classe et de leurs parents, vis-à-vis des autres enseignants. En primaire, quelle est la responsabilité du maître de la classe à cet égard ? La fonction de professeur principal n'existe pas en primaire, le maître de la classe n'a donc pas de responsabilité spécifique. Les enseignants échangent si besoin sur un élève.

Rattrapage des cours non-suivis par les élèves de PARLE / SI

Certains parents dont les enfants sont en parcours PARLE ou SI s'inquiètent à l'idée que leur enfant rate certaines notions, traitées par l'enseignant de français pendant les cours de PARLE / SI (en particulier les sciences, l'histoire et la géographie). Quel message leur faire passer sur ce sujet ? Contrairement au second degré, les parcours linguistiques sont intégrés aux horaires hebdomadaires des élèves : en Parl c'est 3h qui se substituent aux enseignements en français, en SI c'est 7h30. La répartition fixée de l'enseignement des matières intégrée à une langue étrangère (EMILE) répond à cette problématique.

Surveillance des récréations

Les récréations sont parfois le lieu de moqueries et insultes allant jusqu'au harcèlement entre élèves, ou de jeux portant atteinte à la pudeur (chez les plus petits notamment). Comment les enseignants et surveillants contrôlent-ils ces pauses ? Comment ces situations sont-elles réglées et comment les enfants sont-ils tenus responsables dans ces cas-là ? Les parents sont-ils alertés si leur enfant est victime ou responsable d'un mauvais comportement ? Les adultes de service surveillent activement, interviennent si besoin. Les parents sont prévenus si c'est nécessaire. Les situations de harcèlement sont traitées suivant la méthode de préoccupation partagée (dispositif PHARE pour lequel une communication aux familles sera prochainement faite).

Parking à vélos

Le problème du parking à vélos est récurrent :

- 1) Les petits enfants n'arrivent pas à insérer ou sortir leur vélo,

- 2) Le nombre de places de parking est insuffisant,
- 3) A l'heure de la sortie des classes du primaire, les enfants ne peuvent pas récupérer les vélos garés au fond, car le désordre est total ; ils renversent et piétinent alors les vélos garés devant pour pouvoir sortir,
- 4) Les vélos renversés restent dans cet état, ce qui entraîne le desserrage ou le détachement de vis, créant un risque d'accident lorsqu'on les utilise.

Pourriez-vous prendre des mesures telles que garantir un espace suffisant, ou équiper la zone de stationnement de personnel pour organiser, et d'outils pour l'inspection et l'entretien des vélos ? Avec l'augmentation du nombre de familles résidant dans un périmètre de 2 km autour du lycée, le nombre d'élèves utilisant ce parking a dépassé nos prévisions. Pour rappel, la capacité actuelle du parking est d'environ 200 places.

Des solutions sont à l'étude, elles auront une incidence financière pour l'établissement.

Semaine thématique

Au Lycée Français de Singapour est organisé chaque année une semaine thématique, avec des événements dans les classes, tels que la venue d'un écrivain ou un journaliste par exemple. Serait-il possible d'organiser ce genre d'événements au LFI Tokyo ? Ou alors des projets de ce type sont peut-être déjà prévus ? Cela existe pour les classes concernées (exemple des 10 jours sans écran, de l'intervention d'un auteur sur toutes les classes d'un même niveau ...)

Vêtements oubliés

Certains parents cherchent régulièrement les vêtements oubliés par leurs enfants, mais ne les trouvent pas toujours. Il est dommage que les vêtements soient jetés avant chaque vacances scolaire. Serait-il possible de les conserver plus longtemps ? Les vêtements sont exposés 2 semaines avant chaque vacances, les parents en sont informés, puis les vêtements sont conservés au minimum 2 semaines après les vacances. Les enseignants de l'annexe font trier les vêtements à leurs élèves, et chercher les noms sur les étiquettes, afin qu'un maximum de vêtements soient rendus à leurs propriétaires. Cependant, cela ne peut suffire, aussi les parents sont encouragés à venir au LFI Tokyo fouiller régulièrement eux-mêmes à la recherche des vêtements de leurs enfants.

Service de catering pendant le centre aéré

Est-il possible de s'allier avec une société de catering qui livrerait des bentos aux enfants pendant les périodes du centre aéré ? Dans d'autres écoles internationales, le parent commande et règle directement les consommations auprès du fournisseur. La charge de travail pour le LFI Tokyo serait minimale : accuser la livraison et distribuer. Cette question est relayée auprès du responsable du périscolaire.

Problème d'espace en cours de récréation de l'annexe en cas de pluie

Les jours de pluie, les élèves de l'annexe n'ont pas beaucoup d'espace pour s'abriter en cours de récréation, et ils se retrouvent agglutinés dans le hall d'entrée.

Est-il possible d'installer un préau, ou alors d'autoriser les élèves à aller ou rester dans leur classe lorsqu'il pleut (comme cela se fait dans les écoles japonaises) ? Ils peuvent aller sous les abris de la cour ou rester en classe avec certains enseignants qui ne sont pas de service.

Proportion d'enfants quittant le LFI Tokyo en fin de primaire

A-t-on des données chiffrées pour évaluer la proportion de familles franco-japonaises qui quittent le LFI Tokyo après le primaire afin de poursuivre en collège japonais ? Zéro : en 2024, il y a eu 15 départs en fin de CM2, dont 5 pour pays tiers et 10 pour la France.



Déscolarisation dues à baisse quotité des bourses

Auriez-vous les statistiques de déscolarisation, notamment celles dues à la diminution de de bourses ? Données non disponibles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30 (2h30 de débat)

Le directeur remercie tous les participants.



東京国際フランス学園
LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL DE TOKYO

Conseil d'école n° 1

07/11/2024



www.lfitokyo.org

Les effectifs

Depuis 5 ans :

	Nov. 2024	Sept. 2024	Sept. 2019	Soit
Maternelle	177	175	224	-22%
Elémentaire	633	632	622	2%
PRIMAIRE	810	807	846	-5%
Collège	480	475	385	23%
Lycée	277	278	207	34%
SECONDAIRE	757	753	592	27%
ETABLISSEMENT	1567	1560	1438	8%

Nouveaux élèves	Sept. 2024	Sept. 2019	Soit
Maternelle	86	112	-23%
Elémentaire	70	81	-14%
PRIMAIRE	156	193	-19%
<i>Part établissement</i>	<i>65%</i>	<i>72%</i>	<i>-7%</i>
Collège	53	49	8%
Lycée	32	26	23%
SECONDAIRE	85	75	13%
<i>Part établissement</i>	<i>35%</i>	<i>28%</i>	<i>+7%</i>
ETABLISSEMENT	241	268	-10%

Les parcours langues

2024/25	2023/24	
17%	20%	de nos élèves suivent un parcours renforcé japonais
43%	47%	parcours renforcé anglophone
40%	33%	parcours standard

Effectifs	Parle Japonais	Parle Anglais	SI Japonaise	SI Américaine
proportion des effectifs concernés	9% <i>(12% en 23/24)</i>	25% <i>(26%)</i>	8% <i>(8%)</i>	18% <i>(21%)</i>

Rappel de la répartition des horaires disciplinaires

Langue parlée 1		Langue parlée 2	
Français	52%	Français	36%
Japonais	40%	Japonais	28%
Anglais	5%	Anglais	15%
Autres	3%	Autres	6%
		Aucune	14%

Actions et projets 24/25

Voyages scolaires prévus pour 14 classes + 2 ? +1 ProZAP	Myoko	CM1 CD	30/09 au 04/10	46 000 JPY/élève maximum
	Gotemba	CE1 BCD	26 au 29/11	29 000 JPY
	Pro ZAP échec M. Gerville Bangkok (un CM1, trois CM2, un 6ème, cinq 5ème, un 3ème)	11 élèves	14 au 17/01	108 000 JPY
	Sakura	CM2 AD	12 au 16/05	40 000 JPY
	Gotemba	CM2 BE	20 au 30/05	40 000 JPY
	Takato	CE2 ABF	fin mai	30 000
	Myoko	CM1 AE	19 au 23/05	46 000 JPY
	Sakura ?	CE1 AE ?	?	
	1 nuit à l'école	CP		
	1 nuit à l'école	GS		

Projets AEF/Zone Asie Pacifique :

- Défi Photos Mathons
- échecs sur la plateforme en ligne lichess.org, participation à la Coupe Asie à Bangkok
- La nuit de la lecture

Axe 1 La maîtrise du français dans un contexte plurilingue :

- rallye lecture CE2, défi lecture CP, Incorruptibles (lecture + animations numériques en BCD), lecture des CM1 aux CP et CE1, nuit de la lecture, utilisation de plateforme numérique d'entraînement à la lecture, webradio de l'Annexe, dispositif devoirs faits en 6ème (8 enseignants du primaire)
- Théâtre au CP avec Sophie Mathieu, ateliers d'écriture avec un auteur de littérature jeunesse en CM1
- Échanges et rencontres avec des écoles japonaises et des établissements francophones dans le monde, visites du quartier et de lieux culturels japonais, découverte du patrimoine culturel japonais (Cérémonie du thé, sumos, Kamishibai, spectacles, Washoku, Edo Yarn marionnettes ...),

Axe 2 Un lycée accompagnant : Interventions de thérapeutes dans le temps et les locaux scolaires, organisation de cafés rencontre école inclusive, réflexion sur la mise en place de formations pour les AESH, visites médicales CP, contrôle dentaire CM2 25/11

Axe 3 Un lycée soucieux de favoriser le vivre ensemble :

- Inside Out CE2, CM1, CM2
- course d'orientation CE2, course de Noël, course des lutins, carnaval, Fête de fin d'année, setsubun et chasse aux oeufs maternelle
- notre École Eco , jardin vertical et plantations diverses, élevage d'insectes, mare pédagogique
- chorale des CP (5 classes), chorale de Noël
- Mise en oeuvre du dispositif PHARE
- Aïkido Verbal 5 classes (CM1 et CM2)
- 10 jours sans écran 19 classes (maternelle à CM2) + 2nd degré
- sorties d'automne et de fin d'année communes au niveau CM1, visites de musées
- photo problèmes CP CM1
- questionnaire sur le harcèlement scolaire
- participation au Téléthon ?

Autres :

- Kangourou des mathématiques : 18 classes (5 CP, 6 CE2, 5 CM2 + 2 CE1) soit 427 élèves inscrits
- CE1 : Fête des Sciences, confection de sacs réutilisables, "pansements" en mosaïque
- CE2 : ateliers de cuisine, création de jeux de société
- CP : réalisation d'ema en bois avec une illustratrice, semaine du goût
- maternelle : création de sacs personnalisés en tissu, découverte des animaux
- Animation Judo avec la FF de Judo pour les CM

Formation continue :

- 34 demandes de stages validées, 3 Accompagnants pédagogiques de proximité
- 15 stagiaires reçus à l'école (Montréal, Aix-Marseille, Lille, Orléans, Strasbourg)

Remplacements : 13 enseignants vacataires mobilisables dont 4 titulaires

L'école primaire inclusive :

- Au 06/11 : 24 PAP, 11 PPS, 9 AESH
- 24 prises en charge thérapeutiques dans les locaux scolaires et pendant le temps scolaire, dans le cadre d'un PAP ou d'un PPS (17 élèves du primaire + 7 du secondaire)

Soutien FLScO : Frédérique Cazerès

- 40 élèves répartis sur 6 groupes : 19 CP, 10 CE1, 4 CM1, 7 CM2.